

L'atelier de sensibilisation à l'ESS

Angélique ALASTA

Webinaire « Semaine de l'ESS à l'Ecole » - 26 janvier 2021

Comment susciter l'envie chez les élèves de s'investir dans un projet caritatif ?

- Dans chaque classe volontaire, proposer de créer des groupes de 3 ou 4 élèves, le groupe devra nommer un « chef de file » qui sera chargé d'animer les discussions, et de trancher en cas de désaccord, et qui sera aussi le porte-parole du groupe pour le reste de la classe
- Une fois les groupes créés, leur demander de faire un mini « brain storming » pendant environ 5 à 10 minutes, entre eux pour lancer des idées d'opérations caritatives qui les intéressent, en fonction de leurs centres d'intérêt,
- 2 ou 3 idées devraient émerger de cette concertation, ils doivent n'en retenir qu'une, sur laquelle le groupe travaillera. Leur laisser 5 minutes supplémentaires pour trancher et choisir le projet qui sera porté par le groupe.
- A la fin de ces concertations individuelles, le projet de chaque groupe sera identifié. Le rapporteur précédemment sera chargé d'inscrire le projet au tableau, ainsi chaque groupe saura sur quoi les autres groupes travaillent. Parfois les idées se ressemblent, et peuvent donc être mise en commun, ou bien si un groupe le souhaite il peut choisir un autre projet qu'il avait précédemment identifié, afin de ne pas concurrencer les autres élèves.
- Une fois chaque projet clairement identifié, chaque groupe aura 15 minutes pour identifier les étapes principales indispensables pour mener à bien ce projet :
 - Qui est concerné ? Quel est le public visé ?
 - Quand ce projet doit-il voir le jour ? (Unrepas caritatif au printemps ? une maraude hebdomadaire ? du soutien scolaire quotidien ? etc...)
 - A combien le groupe estime-t-il le temps nécessaire à sa mise en place (en tenant compte des disponibilités de chacun, des éventuelles contraintes administratives, des contraintes sanitaires, etc...) ?
 - Ce projet nécessite-t-il des autorisations spécifiques ?
 - Si oui, à qui les demander ? Quelles en sont les conditions d'attributions ?
 - Un projet similaire existe-t-il déjà ?
 - Peut-on se rapprocher des structures existantes pour voir comment elles s'organisent.
 - Faut-il faire des recherches ? Si oui, les ressources mises à disposition par l'établissement scolaire sont-elles suffisantes (internet, bibliothèque, etc..) ou faut-il s'adresser à l'extérieur de l'établissement ?
 - Dans ce dernier cas, l'aide des enseignants est-elle nécessaire ? Dans quelles mesures ?
 - Comment financer le projet ?
 - Un lieu déterminé est-il nécessaire à la réalisation de ce projet ? (besoins en stockage, besoin d'un lieu pour se réunir, etc...)
 - Comment faire connaître le projet et toucher le ou les publics visés ?
 - Qui fait quoi dans le groupe ? Définir dès le départ les rôles de chacun, qui se détermineront logiquement en fonction des affinités des membres du groupe
 - Etc...

- Au bout de ces 15 minutes, le porte-parole de chaque groupe devra présenter le projet au reste de la classe, en en détaillant les principales étapes clés en quelques mots, pendant 5 minutes, puis les reste de la classe pourra poser des questions ou suggérer des idées pendant 5 minutes.
- A la fin de ce temps, chaque groupe aura précisément sa feuille de route en tête. Cette feuille de route fera l'objet d'un rapport écrit complet et détaillé remis au professeur référent, qui pourra le corriger en apportant ses connaissances, et faire des propositions si certains points semblent peu réalistes ou réalisables (délais trop courts, impossibilités législatives, contraintes trop importantes, etc...) afin de rectifier les données, et suivre en temps réels des avancées réalisées.
- L'enseignant référent détermine avec chaque groupe la périodicité des comptes rendus à faire sur l'avancée du projet, en fonction des tâches à accomplir, afin de respecter les délais fixés dès le départ, et réajuster au besoin.
- Des comptes rendus à la classe entière sont prévus aussi régulièrement afin que chaque groupe puisse parler de l'évolution de son projet avec ses camarades, et profiter des solutions trouvées par chacun dans l'avancement de ses travaux.
- Enfin le projet voit le jour !

Bien entendu à chaque étape de la mise en place du projet, le soutien de l'encadrement est indispensable. Le respect des délais fixés aussi. Bien entendu, ils peuvent être revus en fonction des difficultés rencontrées.